



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GUILLAUME**

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2025

Projet procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la
Municipalité de Saint-Guillaume, le **lundi, 7 juillet 2025 à 19 h 30**, sous
la présidence de Monsieur Robert Julien, Maire.

Les conseillers suivants sont présents :

| | |
|--------------------------------|---------------------------------|
| Siège #1 Mme Francine Julien | Siège #4 M. Mathieu Labrecque |
| Siège #2 <u>absent</u> | Siège #5 M. Jocelyn Chamberland |
| Siège #3 Mme Dominique Laforce | Siège #6 M. <u>absent</u> |

Mme Anny Boisjoli, directrice générale et greffière-trésorière, agira à
titre de greffière pour la séance.

Adoptée.

A. OUVERTURE.

Quorum.

B. PRÉLIMINAIRES.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal, sans lecture, de la séance ordinaire du 5 mai 2025.
3. Adoption du procès-verbal, sans lecture, de la séance ordinaire du 2 juin 2025.

C. CORRESPONDANCE.

D. RAPPORT DES COMITÉS.

E. PRÉSENTATION DES COMPTES.

4. Adoption des comptes, des incompressibles et des salaires.

F. AVIS DE MOTION, PROJETS DE RÈGLEMENT ET ADOPTION DES RÈGLEMENTS.

G. DIVERS.

***Administration**

5. FQM - Assurance cyberrisques.
6. MRC Drummond – Déclaration commune situation d'itinérance – Appui.
7. Appui – Municipalité de Saint-Hugues – Services de Postes Canada chez Agiska à Ste-Hélène-de-Bagot.

*** Incendie et sécurité civile**

8. Pneus avant du camion unité d'urgence - Remplacement.
9. SURVI-Véhiculaire – Autorisation d'achat de 3 tablettes.
10. CAUCA – Alertes de masse sur le nouveau site internet.

*** Voirie**

11. Groupe 132 – D'os d'âne permanent Petit rang des Sorel et décohéssionnement d'une partie du Grand rang de Sorel.
12. Réfection du trottoir sur la rue Principale suite aux travaux de remplacement de la borne-fontaine.
13. Installation d'arrêts neige sur le côté droit du garage municipal – soumission de Toiture Daniel.

*** Hygiène du milieu**

14. Remplacement de deux panneaux disjoncteurs.
15. Argus Environnement - Étalonnage du poste Joyal et Comtois.
16. Argus Environnement – Échantillonnage de la siccité des boues.

17. Offre de services professionnels – Soutien technique pour la complétion du Bilan annuel de la Stratégie d'économie d'eau potable pour l'année 2024.

18. Maheu&Maheu extermination des nuisibles – usine des eaux usées et eau potable.

*** Loisirs**

19. Offre de services de Techni-Consultant – Plan et devis pour dalle de béton multifonctionnelle et accompagnement pour le projet.

*** Divers**

H. VARIA.

I. PÉRIODE DES QUESTIONS.

J. CLÔTURE DE LA SÉANCE.

150-07-2025 **1. Adoption de l'ordre du jour.**
Sur proposition de Francine Julien, de Dominique Laforce et il est résolu à l'unanimité des membres du conseil d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

2. Adoption du procès-verbal, sans lecture, de la séance ordinaire du 5 mai 2025.

151-07-2025 La greffière présente le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2025;

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a reçu copie du procès-verbal;

CONSIDÉRANT QUE les délibérations inscrites à ce procès-verbal reflètent fidèlement les décisions du Conseil ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jocelyn Chamberland, appuyé par Mathieu Labrecque , et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents:

D'ADOPTER sans lecture le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2025 tel que présenté par la greffière.

Adoptée.

3. Adoption du procès-verbal, sans lecture, de la séance ordinaire du 2 juin 2025.

152-07-2025 La greffière présente le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2025;

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a reçu copie du procès-verbal;

CONSIDÉRANT QUE les délibérations inscrites à ce procès-verbal reflètent fidèlement les décisions du Conseil ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Dominique Laforce, appuyé par Mathieu Labrecque , et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents:

D'ADOPTER sans lecture le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2025 tel que présenté par la greffière.

Adoptée.

C. CORRESPONDANCE.

D. RAPPORT DES COMITÉS.

E. PRÉSENTATION DES COMPTES.

153-07-2025 4. Adoption des comptes, des incompressibles et des salaires.

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses de la directrice générale et greffière-trésorière et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire du 2 juin 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits pris en vertu de la résolution portant le numéro 009-01-2025 et aux dépenses autorisées en vertu de la délégation de la directrice générale et greffière-trésorière ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mathieu Labrecque, appuyé par Francine Julien et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'approuver le paiement des comptes tels que présentés :

Incompressibles : 674,679.50 \$
Comptes à payer municipalité : 118,738.07 \$
Comptes à payer Loisirs : 8,396.21 \$
Salaires de juin 2025 : 25,454.61 \$

TOTAL : 827,268.39 \$

Adoptée

F. AVIS DE MOTION, PROJETS DE RÈGLEMENT ET ADOPTION DES RÈGLEMENTS.

G. DIVERS.

ADMINISTRATION

154-07-2025 5. FQM – Assurances cyberrisques.

CONSIDÉRANT que suite à une rencontre avec le représentant des assurances de la FQM, la Municipalité de Saint-Guillaume n'est pas assurée pour les attaques informatiques ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Dominique Laforce, appuyé par Jocelyn Chamberland, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil :

D'approuver la proposition de La Municipale de la FQM afin d'ajouter la couverture des cyberrisques au montant de 763 \$ taxes incluses.

Adoptée.

155-07-2025

6. MRC Drummond – Déclaration commune en situation d'itinérance – appui.

CONSIDÉRANT QU'au terme des quatrièmes États généraux de l'itinérance au Québec, tenus du 27 au 29 novembre 2024, plus de 450 participants provenant de différents milieux (élus municipaux, provinciaux et fédéraux, ministères, institutions publiques, milieux communautaires, de la recherche, regroupements nationaux et personnes ayant vécu l'itinérance) ont élaboré une Déclaration commune en faveur des personnes en situation d'itinérance, d'exclusion sociale et de pauvreté;

CONSIDÉRANT QUE l'itinérance touche un nombre croissant de personnes et que la problématique se complexifie, notamment en lien avec la jeunesse, la perte d'autonomie, la santé mentale, les dépendances, les traumatismes, ainsi que diverses formes de violence vécues par des groupes marginalisés;

CONSIDÉRANT QUE le phénomène de l'itinérance ne cesse d'augmenter et que les municipalités doivent faire face à des défis sociaux majeurs, ce qui rend urgente une action collective;

CONSIDÉRANT l'importance d'une approche globale et de services spécialisés adaptés à la diversité des besoins, dans une société équitable et inclusive;

CONSIDÉRANT QUE la prévention est un levier essentiel, mais encore trop peu mobilisé, et qu'un soutien adéquat aux personnes à risque est crucial pour éviter les ruptures;

CONSIDÉRANT QU'une vision commune axée sur la prévention de l'itinérance implique une responsabilité partagée entre le réseau public, le milieu municipal et le milieu communautaire;

CONSIDÉRANT le contexte de crise du logement et les priorités d'intervention en logement identifiées par la MRC de Drummond;

CONSIDÉRANT la demande d'appui formulée par les acteurs du milieu communautaire et social de la région;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Francine Julien, appuyé par Dominique Laforce, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil :

QUE la Municipalité de Saint-Guillaume appuie la Déclaration commune en faveur des personnes en situation d'itinérance, d'exclusion sociale et de pauvreté, initiée par le Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec.

QUE copie de la présente résolution soit transmise à la MRC Drummond, aux autres MRC du Québec, à la Fédération québécoise des

municipalités (FQM), à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et à la Fédération canadienne des municipalités (FCM) pour appui.

QUE copie de la présente résolution soit transmise aux députés fédéraux et provinciaux de la région pour appui.

QUE copie de la présente résolution soit transmise à Logement, Infrastructures et Collectivités Canada ainsi qu'au ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Adoptée.

156-07-2025

7. Appui – Municipalité de Saint-Hugues – Services de Postes Canada chez Agiska à Ste-Hélène-de-Bagot.

CONSIDÉRANT qu'à l'été 2024, Agiska a procédé à des coupures dans les services postaux offerts au point de services de sa succursale de Sainte-Hélène-de-Bagot, passant d'un point de service complet à un service nettement limité ne répondant plus aux besoins ;

CONSIDÉRANT que ces coupures affectent les citoyens et que l'entièreté des services devrait être à nouveau disponible, car ils sont nécessaires pour les citoyens, les entreprises et les industries de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité et les membres du conseil municipal ont reçu beaucoup de plaintes au niveau de la coupure de l'envoi de colis qui n'existe plus comme auparavant, qu'il n'est plus possible d'obtenir le service de pesée pour toutes grosseurs de colis sur place, impossible de faire la réception de colis, impossible de faire le retour de colis à cause des grosseurs et de la pesée, ainsi que le retrait du service de courrier recommandé qui n'est plus disponible chez Agiska à sa succursale de Sainte-Hélène-de-Bagot;

CONSIDÉRANT que nous avons été informés qu'Agiska a demandé de l'aide à Postes Canada pour obtenir plus de formation et que la réponse de Postes Canada a plutôt été de proposer une réduction du service ;

CONSIDÉRANT que Postes Canada est un service fédéral qui doit être responsable de son offre de service et disponible pour la population et qui a un rôle important à jouer en société et qu'il serait beaucoup plus judicieux d'aider Agiska pour son offre de service, au lieu de proposer une réduction des services ;

CONSIDÉRANT que Postes Canada devrait également tenir compte des économies de faire affaire avec une entreprise plutôt que de devoir tenir un bureau de poste ouvert à l'entièreté de ses frais, donc l'infrastructure en elle-même ;

CONSIDÉRANT que Postes Canada devrait tenir compte du nombre d'usagers, citoyens, entreprises et industries des villages avoisinants qui utilisent les services de Postes Canada à partir du village de Sainte-Hélène-de-Bagot et sont eux aussi pénalisés par ses réductions de services ;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Jocelyn Chamberland, appuyé par Francine Julien, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil :

DE DEMANDER à Agiska de réviser sa décision de réduire dans les services postaux offerts à sa succursale de Sainte-Hélène-de-Bagot;

DE DEMANDER à Agiska d'offrir à nouveau les services postaux complets qui étaient offerts avant la coupure de services de 2024;

DE DEMANDER à Postes Canada d'offrir à nouveau les services postaux complets qui étaient offerts avant la coupure de services de 2024 chez Agiska succursale Sainte-Hélène-de-Bagot ;

DE DEMANDER à Postes Canada d'apporter le support nécessaire à Agiska, succursale Sainte-Hélène-de-Bagot, et de prendre les responsabilités qui lui incombent à titre de service fédéral, afin d'offrir l'offre de service complète à ladite succursale pour les citoyens, les entreprises et les industries de la Municipalité et des municipalités environnantes ;

DE DEMANDER à Postes Canada de cesser d'imposer des mesures de réduction ou de coupures de services aux villages ruraux et plutôt d'aider ses communautés à ne pas perdre leurs acquis ni leur qualité de vie ;

DE TRANSMETTRE la présente résolution à Postes Canada, à madame Mélissa Fontaine, monsieur Yannick Lemaire et monsieur Éric Dallaire ;

DE TRANSMETTRE la présente résolution à Agiska, à madame Dominique Laforce, monsieur Éric Payette et monsieur Hugo Larouche, ainsi qu'au conseil d'administration d'Agiska;

DE TRANSMETTRE la présente résolution au député, monsieur Simon-Pierre Savard-Tremblay, à l'honorable Ali Ehsassi, ministre de la Transformation du gouvernement, des Services publics et de l'Approvisionnement, également responsable de Postes Canada et au premier ministre du Canada, monsieur Mark Carney;

Madame Dominique Laforce, conseillère municipale, se retire des discussions.

Adoptée.

INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE.

157-07-2025

8. Pneus avant du camion unité d'urgence – remplacement.

CONSIDÉRANT que les pneus avant de l'unité d'urgence sont en mauvais états ;

CONSIDÉRANT que deux soumissions ont été demandées ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Dominique Laforce, appuyé par Jocelyn Chamberland, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil :

D'accepter la soumission du Garage Louis Lafleur Inc. au montant 2398.33 \$ taxes et installation incluses.

D'appliquer la dépense au poste de grand-livre 02-220-00-525.

Adoptée.

158-07-2025

9. SURVI – véhiculaire – Autorisation d'achat de trois (3) tablettes.

CONSIDÉRANT que des tablettes numériques industrielles Kalliope ont été prévues pour l'année 2025 pour les trois véhicules du service incendie ;

CONSIDÉRANT la soumission 04763 de Concept Numérique au montant de 6736.38 \$ taxes incluses pour l'achat des tablettes ;
CONSIDÉRANT la soumission de CAUCA au montant de 1662.50 \$ pour l'acquisition de la licence incluant les frais annuels ;

CONSIDÉRANT que ces tablettes seront directement reliées avec la centrale CAUCA répartiteur des appels 911 et donnera directement toute l'information aux pompiers dans chaque camion ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Dominique Laforce, appuyé par Francine Julien, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil :

D'accepter les soumissions présentées ;

D'appliquer la dépense au poste du grand-livre 02-220-00-414 pour la dépense de CAUCA et au poste de grand-livre 02-220-00-526 pour l'achat des tablettes chez Concept Numérique.

Adoptée.

159-07-2025

10. CAUCA – Alertes de masse sur le nouveau site internet.

CONSIDÉRANT que le nouveau site internet sera en ligne dans les prochains jours ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire ajouter le logiciel des alertes et notifications municipales de CAUCA afin d'avoir un logiciel de masse ;

CONSIDÉRANT que le logiciel répond spécifiquement aux besoins des municipalités afin de leur permettre rapidement et efficacement leurs citoyens, commerçants et entreprises ;

CONSIDÉRANT que le logiciel répond aux exigences du Gouvernement du Québec sur les procédures réglementaires d'alerte et de mobilisation ;

CONSIDÉRANT la soumission de CAUCA au montant de 2537.64 \$ taxes incluses et de 804.44 \$ taxes incluses avec un rabais de 402.22 pour l'application mobile ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Dominique Laforce, appuyé par Francine Julien, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil :

D'accepter les soumissions présentées ;

D'appliquer la dépense au poste du grand-livre 02-130-00-414.

Adoptée.

VOIRIE

160-07-2025

11. Groupe 132 – Dos d'âne permanent au Petit rang des Sorel et décohesionnement d'une partie du Grand rang de Sorel.

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire procéder à l'installation d'un dos d'âne permanent sur le Petit rang des Sorel à la sortie du village ;
CONSIDÉRANT que la Municipalité désire procéder au décohesionnement d'une partie du Grand rang de Sorel soit sur une distance d'environ 700 mètres et de 5.5 mètres de largeur à la fin du rang du côté ouest ;

CONSIDÉRANT la soumission du 18 juin 2025 pour un montant d'environ 24000 \$ plus taxes pour les travaux de décohesionnement, nivelage, application de pierre 0-3/4B sur 3 pouces d'épaisseur sur toute la superficie ainsi que la compaction finale ;

CONSIDÉRANT la soumission du 18 juin 2025 au montant de 3400\$ plus taxes pour l'ajout d'un dos d'âne permanent sur le Petit rang des Sorel ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Jocelyn Chamberland, appuyé par Mathieu Labrecque, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil :

D'accepter les soumissions présentées ;

D'appliquer la dépense au poste du grand-livre gravier

Adoptée.

161-07-2025

12. Réfection du trottoir sur la rue Principale suite aux travaux de remplacement de la borne-fontaine.

CONSIDÉRANT qu'une borne-fontaine a été remplacée près du 23 rue Principale;

CONSIDÉRANT que le trottoir a dû être démoli afin de procéder aux travaux;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mathieu Labrecque, appuyé par Dominique Laforce, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil :

D'accepter la soumission d'Entretien Katom au montant de 3621.72 \$ pour la réfection du trottoir sur une distance de 38 pieds.

D'appliquer la dépense au poste du grand-livre 02-320-00-521-40.

Adoptée.

162-07-2025

13. Installation d'arrêts neige sur le garage municipal – soumission de Toitures Daniel.

CONSIDÉRANT la soumission numéro 2025-457 pour l'installation d'arrêts neige avec support deux trous sur le côté droit de la toiture (vue de face) au montant de 6921.00 \$ plus taxes ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Jocelyn Chamberland, appuyé par Francine Julien, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil :

D'accepter la soumission de Toitures Daniel au montant de 6921.00 \$ plus taxes ;

D'appliquer la dépense au poste du grand-livre 03-310-00-312.

Adoptée.

HYGIÈNE DU MILIEU

163-07-2025

14. Remplacement de deux panneaux disjoncteurs.

CONSIDÉRANT que pour donner suite à la recommandation de l'assurance municipale FQM la municipalité a demandé deux soumissions ;

CONSIDÉRANT que les soumissions reçues :

- F. Houle électrique : Station de pompage et station d'épuration : 2600\$ plus taxes
- F. Dugas : 2268 \$ plus taxes

Il est proposé par Dominique Laforce d'accepter la proposition de F. Houle électrique pour le remplacement des panneaux.

Le vote est demandé :

Pour : Dominique Laforce, Francine Julien et Mathieu Labrecque

Contre : Jocelyn Chamberland

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Dominique Laforce, appuyé par Francine Julien et résolu à la majorité des membres du Conseil :

D'accepter la soumission de F. Houle Électrique au montant total de 2600 \$ plus taxes ;

D'appliquer la dépense au poste du grand-livre 02-414-00-411 pour la station d'épuration et au poste de grand-livre 02-412-00-411 pour le puits #4.

Adoptée.

164-07-2025

15. Argus Environnement – Étalonnage du poste Joyal et Comtois.

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit faire calibrer et étalonner les systèmes de mesures du débit des pompes des postes Joyal et Comtois une fois par an ;

Considérant la soumission d'Argus Environnement facturé selon le nombre d'heures utilisées ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Jocelyn Chamberland, appuyé par Mathieu Labrecque, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil :

D'accepter la soumission d'Argus Environnement au montant de 85\$/heure par techniciens, et de 0.70\$/km ;

D'appliquer la dépense au poste du grand-livre 02-414-00-453.

Adoptée.

165-07-2025

16. Argus Environnement – Échantillonnage de la siccité des boues.

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit procéder à l'échantillonnage de la siccité des boues ; étang 1 et 3

Considérant la soumission d'Argus Environnement facturé au taux horaire ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Jocelyn Chamberland, appuyé par Dominique Laforce, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil :

D'accepter la soumission d'Argus Environnement.

D'appliquer la dépense au poste du grand-livre 02-414-00-453.

Adoptée.

166-07-2025

17. Offre de services professionnels – soutien technique pour la complétion du Bilan annuel de la Stratégie d'économie d'eau potable pour l'année 2024.

CONSIDÉRANT l'obligation du MAMH d'effectuer le bilan de la Stratégie d'économie d'eau potable annuellement;

CONSIDÉRANT qu'afin d'avoir les données précises, il est recommandé d'effectuer le bilan accompagné de professionnels;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Francine Julien, appuyée par Mathieu Labrecque et résolu unanimement :

D'ACCEPTER l'offre de services professionnels d'Aqua Data au montant de 2500 \$ plus taxes pour l'accompagnement de la complétion du bilan annuel et de la Stratégie d'économie d'eau potable pour l'année 2024.

Adoptée.

167-07-2025

18. Maheu & Maheu extermination des nuisibles – usine des eaux usées et eau potable.

CONSIDÉRANT que certaines petites bestioles ont fait intrusion dans l'usine des eaux usées;

CONSIDÉRANT que des dommages ont été causés par ces nuisibles à l'usine d'eaux usées;

En conséquence,
Il est proposé par Dominique Laforce,
Appuyé par Francine Julien et résolu :

D'accepter la proposition de Maheu & Maheu au montant de 650 \$ annuellement pour l'installation d'appâts et six (6) visites annuelles pour les deux usines.

D'appliquer la dépense au poste de grand-livre 002-130-00-699.

Adoptée.

LOISIRS

168-07-2025

19. Offre de services de Techni-Consultant – Plan et devis pour la dalle de béton multifonctionnelle et accompagnement pour le projet.

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire implanter une nouvelle dalle de béton multifonctionnelle sur le terrain pour les loisirs ;

CONSIDÉRANT l'offre de services numéro 00867 au montant de 15,579.11 \$ taxes incluses incluant les rencontres, devis, plans, architecture et ingénierie, accompagnent tout au long du projet ;

En conséquence,
Il est proposé par Francine Julien,
Appuyé par Dominique Laforce et résolu :

D'accepter la proposition de Techni-Consultant au montant de 15,579.11 \$ taxes incluses.

D'appliquer la dépense au poste de grand-livre 03-310-00-312 pour le projet en immobilisation de la dalle de béton multifonctionnelle.

Adoptée.

H. VARIA

I. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a eu lieu comme prévu par la loi, C.M., article 150.

Assistance 5 personnes.

169-07-2025

J. CLÔTURE DE LA SÉANCE.

Vu l'épuisement des affaires soumises devant le Conseil, il est proposé par Francine Julien, et résolu unanimement que la séance ordinaire soit levée à 20h05

Adoptée.

M. Robert Julien
Maire

Mme Anny Boisjoli
Directrice générale et greff. Trésorière

Je, Robert Julien, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

M. Robert Julien, Maire